



## Séminaire Université Sans Frontière

«La construction de la citoyenneté libanaise de l'accord de Taëf du 22 octobre 1989 au 31 décembre 2007 »

**Le 28 mars 2008**

**Palais du Luxembourg Paris**

Université Sans Frontière en collaboration avec la faculté de Philosophie et des Sciences humaines de l'université Saint-Esprit de Kaslik - Liban, organise le ..., un séminaire sur le thème : « *La construction de la citoyenneté libanaise de l'Accord de Taëf du 22 octobre 1989 au 31 décembre 2007* ». Le séminaire se tiendra au Palais du Luxembourg à Paris.

### Appel à communication

Le Liban est une République parlementaire avec un gouvernement centralisé, multi-religieux. Il est défini comme une démocratie confessionnelle consensuelle.

Il s'agit de l'histoire d'un peuple jalonné de souffrances et d'effritement voire de déracinement à telle enseigne que le citoyen libanais continue, à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, de chercher un pouvoir citoyen qui lui permette de jeter les fondements de base de l'instauration de l'Etat de droit au cœur duquel la gestion de la res publica favorise l'émergence d'une coexistence rationalisée susceptible d'assurer le passage démocratique de la surenchère communautaire à la polis.

Unique héritier du pluralisme religieux, culturel et ethnique de l'Empire ottoman, situé au cœur d'un Moyen-Orient qui est plus que jamais une foire d'empoigne internationale, le Liban se retrouve, au lendemain de son indépendance, une terre refuge qui abrite dix huit confessions appelées, au prix de fer et de sang, à construire un « vivre ensemble » convivial et durable.

La thématique retenue par Université Sans Frontière, vise l'émergence d'une palette de réflexions sur la citoyenneté, l'identité et la nationalité libanaises. Ce séminaire représente un espace privilégié pour trouver des réponses à ces axes et permettre l'avènement d'une société civile libérale, démocratique, capable de s'imposer dans une société moderne, de s'intégrer au mouvement transnational et de partager les aspirations du citoyen libanais.

Nous travaillerons sur les deux axes suivants :

- **la citoyenneté libanaise en mutation,**
- **la diaspora libanaise et la citoyenneté.**

Les communications porteront **exclusivement** sur les axes suivants:

#### **1. La citoyenneté libanaise en mutation.**

- 1.1 La citoyenneté libanaise après 1943.
- 1.2 La citoyenneté libanaise après de 1975 à 1990.
- 1.3 La citoyenneté libanaise avec Taëf.
- 1.4 La citoyenneté libanaise après Taëf.

## **2 Diaspora libanaise et citoyenneté.**

2.1 Diaspora française.

2.2 Diasporas américaine et canadienne.

Les participants à ce séminaire indiqueront le thème sur lequel ils souhaitent intervenir, et ils **nous ferons parvenir le titre et le résumé de leur communication avant le 15 janvier 2008.**

Durée des communications : 10 minutes.

Date de soumission des intentions de communication : **15 janvier 2008**

Date d'envoi des textes : **avant le 28 février 2008 sous fichiers joints, word 2003**

Dates du colloque : **28 mars 2008**

Consignes de présentation des intentions de communications :

- Titre
- Résumé de 2500 signes
- Mots-clés
- Word, 12

### **Comité scientifique :**

Hoda NEHME, faculté de Philosophie et des Sciences humaines, Université Saint Esprit de Kaslik

Noëlle CHARPENTIER, Energétique, Sciences des Matériaux, Université d'Orléans

Florence HENON, GREC/O, Université de Bordeaux 3

Ferdinand AHO, Sciences juridiques, Université de Poitiers

Christian LOCHON, Linguistique, Université de Paris 1

Paul BACHELARD, Sciences de l'Education, ancien Recteur

Roger ERAERS, Université de Genève.

### **Comité d'Organisation :**

Florence HENON

Noëlle CHARPENTIER

Angelo de SOUZA

Abdoulaye KEITA